



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 152

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31.

E-Mail : mairie@plumaugat.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 27 Février 2025

RESUME CM DU 22 Février 2025 :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Devis prestation ADAC : Réorganisation du Manoir :

M. le Maire rappelle au CM la pré-étude réalisée par l'ADAC suite au passage de la commission de sécurité fin 2023 qui a entraîné une diminution du nombre de couchages dans ce gîte. Au regard des évolutions règlementaires et du coût estimatif des travaux, il propose de ne pas donner une suite immédiate à ce devis. Après délibération, le CM décide de se donner un temps de réflexion supplémentaire pour la réorganisation du manoir.

Tarif location salle exposition « Les Hirondelles » :

M. Le Maire expose au CM la demande de professionnels qui souhaitent utiliser la salle expo des gîtes dans le cadre d'une activité commerciale sur un weekend. Après délibération, le CM donne un avis favorable à cette demande et fixe la location à 10 € la journée, soit 20 € le weekend.

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZA EnR) : Résultat concertation publique :

M. le Maire rappelle au CM la délibération du 16 janvier dernier : il avait été décidé de concerter le public du 21 au 31 janvier sur la définition des ZA EnR. Aucune observation n'a été déposée lors des permanences. Après délibération, le CM approuve les zones telles que définies dans la délibération du 13 novembre 2024.

Examen demande subvention famille : M. le Maire fait part qu'il est sollicité par une famille de Plumaugat pour le versement d'une subvention dans le cadre d'une formation qualifiante dans un domaine sportif. Après délibération, le CM donne un avis défavorable à cette demande.

Pré-commande livre album : « Les Gas d'ici chez les Ch'tis » :

M. le Maire expose au CM qu'un nouveau livre album sur l'histoire de personnes, dont des plumaugatais, qui partaient dans le Nord (travail de la Betterave) dans les années 50 est en cours d'élaboration. Une pré-commande est mise en place au tarif de 15 € au lieu de 18 € à faire avant le 15 mars et propose au CM d'en précommander quelques-uns. Après délibération, le CM décide d'en précommander 40.

Bail commerce multi-service :

M. le Maire rappelle au CM les délibérations du 24 avril 2024 et 14 décembre 2024 relatives au bail de la supérette qui est arrivé à échéance en octobre dernier, ainsi que le rendez-vous en l'étude notariale de Caulnes du 10 février dernier en présence de M° LHOMME (étude notariale de Caulnes), de M° EON (notaire de Montauban de Bretagne et notaire de la locataire), Mme LECHEVESTRIER Amélie (gérante de la SARL MELI MELO), Mme PILLET, et lui-même. Lors de cette rencontre la situation décrite dans la délibération du 14 décembre a été exposée. Un débat a été ouvert pour travailler à la rédaction

d'un bail convenant aux deux parties. M. le Maire et Mme PILLET ont rappelé le souhait de conserver un commerce de proximité sur la commune et pris acte de la volonté de la commerçante de poursuivre son fonctionnement actuel sans pouvoir envisager d'évolution, notamment sur la boulangerie. Après délibération, le CM décide de charger le Notaire de Caulnes de rédiger un bail commercial sur la base du dernier bail et autorise M. le Maire à le signer.

Dispositif « Protège toit » : Autorisation signature convention (occupation précaire) :

M. le Maire rappelle au CM le dispositif « Protège-Toit » dont le but est de protéger et prendre en charge les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Il expose les démarches entreprises par la commune, notamment au niveau du CCAS, et les différents contacts avec la coordinatrice du dispositif et les différents partenaires, pour mettre à disposition un logement.

Pour mettre en place ce dispositif, il est nécessaire de rédiger une convention d'occupation précaire. Après délibération, le CM approuve ce dispositif et la convention proposée pour mettre à disposition un logement communal.

PELE – MELE :

1 – **Chemins de randonnée :** l'association « Plumaugat Patrimoine » se mobilise pour identifier et entretenir plusieurs kilomètres de chemins pour les randonneurs. Nous invitons les usagers et riverains à respecter la signalétique apposée pour le balisage. Toute détérioration identifiée pourra faire l'objet de poursuites.

2 – **Divagation des chiens :** Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer son chien. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument permettant son rappel.

Un chien est aussi considéré en divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de 100 m.

3 – **Déjections canines :** Il est demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour ne pas laisser de traces du passage de leur chiens sur les espaces publics (trottoirs et espaces verts). Merci de ramasser les déjections !

4 – **Les cartes de pêche 2025 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance –** sont arrivées et à disposition chez le dépositaire habituel Anthony GASSINE (Magasin PIEDVACHE à Caulnes.). Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.

5 – AQUALIA tiendra 2 permanences à la Mairie afin de répondre aux administrés au sujet de leur facture d'eau potable les 6 et 20 mars de 10h00 à 12h30.

6 – Dinan Agglomération / Permanences Habitat :

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ? Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous avec un opérateur ANAH, afin de répondre à vos questions :

Jeudi 28 mars → maison intercommunale de Broons

Jeudi 25 avril → mairie de Caulnes

Contact : 02.96.87.42.44 ou

infoenergie@dinan-agglomeration.fr

ATTENTION : Dinan Agglomération n'est associé à aucun démarchage téléphonique

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Prochain Conseil Municipal :

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00

Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Vendredi 28 février de 20h30 à 22h30 : Conférence sur les dangers de l'informatique animée par Pascal SILVESTRE.

Vendredi 14 mars de 20h30 à 23h00 : Soirée Unlock

Mardi 18 mars de 11h00 à 12h00 : Eveil à la lecture

Samedi 29 mars de 14h30 à 16h30 : Rencontre avec Anne KERAUDREN *L'auteure présentera son livre "Mes carnets de lumière" issu de son parcours de santé dans la douleur chronique, puis sa transformation jusqu'à devenir patiente partenaire, le pourquoi et le comment elle est devenue co-enseignante en faculté de médecine et auprès des organismes citoyens de santé.*

Été : L'association Familles Rurales de Plumaugat

recherche un ou une stagiaire BAFA pour son centre de loisirs de l'été qui se déroulera du 7 juillet au 1er août 2025.

Envoyer sa candidature à : therese.duroi0305@orange.fr

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1er Mercredi chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en mars :

Dimanche 2 mars : Pré ouverture de la pêche à l'étang communal par l'AAPPMA

Samedi 8 mars : Potée à emporter de Plumaugat Athlétisme

Mercredi 19 mars à 18H30 : Commémoration du 19 mars

Vendredi 21 mars à 19H30 : AG Familles Rurales

Samedi 22 mars : Repas à emporter des Taupes à Plum

Vendredi 28 mars : AG Groupama

Dimanche 30 mars à 14h30 : Théâtre de la Nicolail'

Samedi 5 avril : Repas à emporter des chasseurs

Dimanche 6 avril : Loto du Club du bon Accueil

La vie de nos commerces :

Le Restaurant « La Table du Four » vous propose ses spécialités italiennes à la carte et un plat du jour du lundi au vendredi midi. Ouvert tous les jours : le midi les lundis et mardis, et midi et soir tous les autres jours de la semaine. Pour toute information, réservation ou commande, contacter le 02 96 84 75 84 ou consulter la carte sur la page Facebook « La Table du Four ».

Le Bar L'HERMINE propose un nouveau service de retrait d'espèces par carte bancaire (Maximum 100 € pour le CMB et 150 € pour La Banque Postale).

Dans le canton :

Vendredi 14 mars à 19h00 à la salle des fêtes de St Jouan :

Bol de riz au profit de l'association « La Jouanaise en vue »

Samedi 22 mars : **Braderie du secours catholique** à côté de la maison des associations 3 rue de Bellouard à Broöns.

La Recyclerie FARE est ouverte aux particuliers les mercredis et samedis de 10h00 à 16h30 au 3 rue de Bellouard à Broons.

Portes ouvertes :

MFR Saint Méen / Montauban : samedi 8 mars (9h00 / 17h00)

Collège Notre Dame d'Espérance de Broöns : samedi 29 mars (9h30 / 12h30)

Collège Jean Monnet de Broöns : vendredi 28 février (17h00 / 19h30)

Lycée et CFA de Merdrignac : samedi 15 mars (9h00 / 17h00) et samedi 17 mai (9h00 / 13h00)

Lycée et CFA de Caulnes : samedi 8 mars (9h00 / 13h00), samedi 26 avril (9h00 / 13h00) et samedi 17 mai (9h00 / 13h00)

Lycée La Ville Davy de Quessoy : vendredi 14 mars (17h00 / 20h00), samedi 15 mars (9h00 / 13h00) et vendredi 16 mai (17h00 / 20h00)

Messes :

Dimanche 2 mars, 10h30 à Plumaugat (Eglise de Caulnes en travaux)

Dimanche 9 mars, 10h30 à Caulnes : Messe des familles

Portes ouvertes Ecole Sacrée Cœur
Portes ouvertes Services Péricolaires de la commune
Samedi 22 mars de 9H30 à 12H30